

Économiste de la construction des compétences, un métier

Spécialiste des coûts pour les opérations de construction ou de rénovation, l'Économiste prescrit, quantifie, estime les ouvrages.

LE POINT DE VUE D'UN ÉCONOMISTE

«L'Économiste se doit de valider et porter la responsabilité de la cohérence économique du projet».

Un **acteur central** de la conception à la réalisation

Une expertise transversale au service du projet

Le savoir-faire de l'Économiste s'appuie sur des méthodes d'analyse éprouvées, des bibliothèques de données et son expérience du terrain. Fort de sa maîtrise des contraintes économiques et techniques du projet, l'Économiste possède une vraie vision transversale de l'opération à mener. À l'écoute de chacun, il peut concilier la conception, les choix techniques et le budget, tout en anticipant les difficultés de réalisation.

Une optimisation des projets

L'Économiste contribue à la conception et à la réalisation d'ouvrages optimisés selon les objectifs du client :

- il parle un « langage commun » à tous les intervenants et facilite donc leur dialogue ;
- rigoureux, unique garant des coûts, il veille à la faisabilité, au budget ainsi qu'à la qualité du projet ;
- indépendant, l'Économiste garantit l'objectivité du choix des produits et systèmes.

« Arbitres impartiaux de ce qui est possible et de ce qui ne l'est pas, les Économistes sont les incontournables compagnons de route des projets et solidaires de leurs destins respectifs ».

Ses missions

PRESTATIONS FONDAMENTALES

Prescription: l'Économiste propose des solutions (produits et systèmes) répondant aux exigences du projet et du cycle de vie de l'ouvrage.

Réalisation de métrés et vérification: l'Économiste établit les quantités des éléments de l'ouvrage à réaliser. Ce quantitatif est organisé différemment selon son usage : faisabilité, estimation en maîtrise d'œuvre, chiffrage pour les entreprises.

Ingénierie économique et financière: à travers les différentes phases du projet, l'Économiste estime le coût de l'ouvrage et veille au respect du budget.

MISSIONS D'ACCOMPAGNEMENT

Assistance à la maîtrise d'ouvrage : à la demande des donneurs d'ordre, l'Économiste établit le budget prévisionnel et en contrôle le respect par la maîtrise d'œuvre et les entreprises. Il gère les obligations contractuelles des différents intervenants et des entreprises.

Assistance à l'entreprise: lorsqu'il travaille pour le compte de l'entreprise, l'Économiste réalise les devis et la vérification technique du projet avant la remise des offres.

En phase de mise en œuvre, il prépare des quantitatifs d'exécution détaillés pour la commande et l'organisation du chantier. Il établit les situations de travaux, les décomptes définitifs et gère le compte prorata.

ACTIONS COMPLÉMENTAIRES

- Organisation, pilotage et coordination de l'opération (OPC);
- Coordination de la sécurité et protection de la santé sur le chantier (SPS);
- Audit et valorisation du patrimoine;
- Programmation des opérations de maintenance;
- Management des projets.



Union nationale
des Économistes
de la construction

8 avenue Percier
75008 Paris
www.untec.com

tél. 01 45 63 30 41
fax 01 42 56 14 52
untec@untec.com

Un métier en mouvement

Les projets ont des objectifs de performance plus ambitieux dans un contexte réglementaire toujours plus contraignant. L'expertise transversale et la capacité de synthèse de l'Économiste de la construction sont donc recherchées. Son rôle s'affirme, s'étend et demeure incontournable.